

DÉCLARATION DE PRODUCTION – ANNÉE DE COMMERCIALISATION 2015



I- IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR (Caractères d'imprimerie)

Nom du contact : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Tél : (____) _____ Télécopieur (fax) : (____) _____

Adresse courriel : _____

Nom de la raison sociale : _____

Entité légale : Personne morale Société Individuelle - Nombre d'actionnaires, sociétaires ou propriétaires : _____

Êtes-vous membre du syndicat des producteurs de pommes de votre région ? Oui Non

Nom de la personne responsable : _____

II - ÊTES-VOUS TOUJOURS PRODUCTEUR DE POMMES ?

Oui Non

Si non, veuillez indiquer pour quel motif :

Vente de la ferme Adresse et nom du nouveau propriétaire : _____

Abandon _____

Autres Veuillez préciser : _____

III - SUPERFICIE DU VERGER AU COURS DE L'ANNÉE DE COMMERCIALISATION

Type d'arbre	IMPLANTATION *			PRODUCTION		
	Choisir l'unité de mesure désirée			Choisir l'unité de mesure désirée		
Standard	Acres	Hectares	Arpents	Acres	Hectares	Arpents
Semi-nain	Acres	Hectares	Arpents	Acres	Hectares	Arpents
Nain	Acres	Hectares	Arpents	Acres	Hectares	Arpents

* Pommiers qui ne sont pas encore en production

IV - PRODUCTION DE L'ANNÉE DE COMMERCIALISATION : 2015

QUANTITÉ DE MINOTS PRODUITS :	TOTAL Minots	VENTE AUX AGENTS AUTORISÉS Minots	VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS Minots	POMMES TRANSFORMÉES À LA FERME- Minots	
				CIDRE	AUTRES
Pommes hâtives destinées à l'état frais					
Pommes hâtives destinées à la transformation					
Pommes tardives destinées à l'état frais					
Pommes tardives destinées à la transformation					

POMMES TARDIVES : Pommes de variété Paulared et pommes qui arrivent à maturité après cette variété

POMMES HÂTIVES : pommes de variétés qui arrivent à maturité avant celles de la variété Paulared

VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS : Toute vente de pommes faite directement aux consommateurs (auto-cueillette, kiosque à la ferme, etc.)

VENTE AUX AGENTS AUTORISÉS : Toute vente de pommes faite à un emballer ou à un acheteur (transformateur, courtier, grossiste, regroupement régional, détaillant etc.)

POMMES TRANSFORMÉES À LA FERME : Toute pomme transformée par le producteur en d'autres produits en vue de leur mise en marché (notamment, cidre, vinaigre, tartes, compotes, etc.)

V- LANGUE DE CORRESPONDANCE : FRANÇAIS ANGLAIS

VII- CERTIFICATION

Je certifie que toutes les informations ci-haut écrites sont conformes à la réalité et reflètent les superficies des vergers et la production au cours de l'année de commercialisation.

DATE

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DÛMENT AUTORISÉ

G:\Générale 3\Général\formulaires\déclaration production\Déclaration prod 2015 fr.docx

NOM DU REPRÉSENTANT (caractères d'imprimerie):